

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 septembre 2015

Le 22 septembre à 20 heures 45, les adhérents de l'association FCPE Cité scolaire André Chamson se sont réunis en assemblée générale ordinaire au Foyer Albouy quartiers des arènes 30120 Le Vigan

Sont Présents : Brunel Véronique, Latapy Robert, Adjerad Boulham, Jobert N'Doyle Nafissa, Jobert Jacques, Pibarot Caillette Béatrice, Kuchar Bouvier Nathalie, Just Johan, Gros Audrey, Carette Mickael, Schroll Maria, Caillette Fabrice, Berthout Ioïc, Pralong Chantal, Makouf Hayette

Excusées : Bas valérie, Polop Sylvie, Villarabel Juliette, Bénamar Laori, Theil Dominique.

L'assemblée générale à l'unanimité désigne à *Robert Latapy* (trésorier sortant) en qualité de président de séance et *Véronique Brunel* (vice-trésorière sortante) en qualité de secrétaire de séance.

Puis la secrétaire de séance rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Bilan moral**
- **Rapport financier**
- **Election d'un nouveau bureau et d'un nouveau CA**
- **Préparation des élections des parents d'élèves : liste des membres aux conseils d'administration collège et lycée, et des différentes commissions.**
- **Questions diverses**

Il est rappelé que, conformément aux statuts,

- l'assemblée générale est habilitée à délibérer à la majorité simple des membres présents,
- l'association est administrée par un conseil d'administration
- le conseil d'administration choisit en son sein un bureau comprenant un président, un ou des vice-présidents, un secrétaire et un trésorier et éventuellement un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint.

1-présentation du bureau sortant :

Mme Makouf Hayette, présidente
M Adjerad Boulham, Vice-président
M Latapy Robert, trésorier
Mme Brunel Véronique, vice trésorière
M Jaen Aurélio, secrétaire

2-Vote du bilan moral et du rapport financier

-Bilan moral présenté par Mme Makouf Hayette présidente sortante :

Nous avons eu 37 adhérents, nous sommes un gros conseil de parents d'élèves sur le département. Nous avons été présents dans de nombreuses commissions au sein de l'établissement et siégé aux conseils d'administration de la cité scolaire.

Mais notre difficulté est d'assister au conseil de classe avec des horaires de plus en plus tôt dans la journée. 5 classes de collège et 5 classes de lycée n'ont pas eu de parent d'élèves à leur conseil de classe. En 2016 sera mis en place le conseil de vie collégienne.

Difficulté aussi de parler de l'absence des professeurs et de leur remplacement. Nous avons même écrit à Mme Le recteur.

Nous avons déposé lors du conseil d'administration sur la Dotation Horaire Globalisé une motion et voté contre la répartition proposée par la direction.

Nous sommes intervenus auprès du dernier Conseil d'administration de la cité scolaire sur le coût du transport scolaire. La FCPE départementale est intervenue aussi auprès du Conseil départemental du Gard.

30 élèves ont intégré cette année scolaire la classe coopérative.

L'assemblée générale du FSE aura lieu début octobre.

On aurait eu plus d'ambition, et plus de parents investis, on aurait pu participer au marché de Noël, journée portes ouverte de l'établissement, débat sur la laïcité.

Peu de parents présents à la soirée théâtre, et au vue du manque d'investissement des parents la troupe a refusé de reverser la recette à la FCPE.

Ceci clos le bilan moral de Mme Makouf Hayette(présidente sortante).

Le bilan moral est soumis aux votes :

14 votants

5 abstentions

9 pour

Le bilan moral est adopté à la majorité des voix.

-présentation du rapport financier par Robert Latapy (trésorier sortant) :

Au 29 août 2014 nous avons 941,41 € sur le compte courant Banque Postale et 11 134,84 € sur le livret A.

Les dépenses :

abonnement Free 96,61 € achat ordinateur 428,99 € frais de réception 49,09 € frais bancaires 24,40 € dons cité scolaire : 300€ association sportive et 1000 € pour l'anglais euro (sur 2 ans) timbres et courriers 21,04 € représentation théâtre : régie et buvette 171,02 €

soit un total de 2 091,15 €

les recettes :

recettes représentation théâtre 271,02 € cotisations fcpe locale 108 € intérêts livret A 127,59 €

soit un total de 506,61 €

Résultat au 22,09,2015 (sous réserve d'encaissements) : - 1 584,54

Solde au 22,09,2015 : 815,28€ sur le CCP, 9 762,43 € sur le livret A et 69,93 € fond de caisse

Sur les 2000 € de dépenses de l'année, 1 000 correspondent aux dons pour les voyages des norvégiens dans le cadre des échanges (obligatoires) pour l'anglais euro (500 pour cette année 500 pour l'année dernière) et 300 pour l'association sportive. Une réflexion est en cours sur cette « tradition » pour avoir un positionnement clair sur les aides que nous apportons.

La principale dépense est l'achat d'un ordinateur qui reste à disposition de la fcpe.

Les recettes se partagent par tiers entre les cotisations (part locale – 20 € par rapport à l'année dernière) les intérêts du livret A (- 60 €) et les bénéfices sur spectacle théâtral du 30 juin.

Le solde à ce jour nous permet toujours d'envisager l'avenir sereinement mais il faudrait tout de même renforcer les actions apportant des recettes si l'on veut maintenir durablement une aide financière aux élèves.

14 votants :

1 abstention

13 pour

Le rapport financier est adopté à la majorité des voix

Mme Makouf Hayette(présidente sortante) non rééligible selon les statuts de notre association quitte l'assemblée générale aux environs de 22h00.

Avant l'élection des membres de notre conseil d'administration nous avons abordé les sujets suivants :

-La location d'un bureau à l'espace pour tous, 1fois par semaine en attendant la mise à disposition d'une salle dans la Cité Scolaire.

-Les problèmes de communication et la difficulté à récolter les mails des parents d'élèves de la cité scolaire auprès de la direction.

-Du siège social de l'association : l'assemblée approuve la décision de transférer le siège et l'adresse officielle de l'association à la mairie du Vigan, sous réserve de l'acceptation du maire.

-Mise en place d'un livret d'accueil pour les parents FCPE

3-élection des membres du Conseil d'administration et des membres du bureau

3.a- Election du conseil d'administration :

Le conseil d'administration de la FCPE cité scolaire André Chamson est constitué par les parents d'élèves siégeant au Conseil d'administration collège et lycée et d'un membre adhérent volontaire.

Latapy Robert, Jobert N'Doyle Nafissa, Jobert Jacques, Brunel Véronique, Pibarot Caillette Béatrice,

Caillette Fabrice, Adjerad Boulham, Berthout Loïc, Gros Audrey, Pratlong Chantal, Carette Mickael, Kuchar Bouvier Nathalie Benamar Laouari, Villarabel Juliette, Theil dominique.

13 votants

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité des voix.

3.b- Election du nouveau bureau :

Président : M Latapy Robert
Vice-présidente : Mme Jobert N'Doyle Nafissa
Trésorier : M Jobert Jacques
Secrétaire : Mme Brunel Véronique

13 votants

Le bureau est élu à l'unanimité des voix

3. Préparation des élections des parents d'élèves : liste des membres aux conseils d'administration collège et lycée, et des différentes commissions

Nous avons établi nos listes et déclaration de candidatures pour les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'administration de la cité scolaire André Chamson qui seront portés lundi au plus tard à Mme La proviseure.

Les élections auront lieu le 9 octobre 2015, nous serons présent dans le hall de l'établissement.

Dans l'attente des résultats des élections, les parents présents à l'assemblée Générale se sont partagés les différentes commissions.

4. questions diverses :

- Les voyages scolaires, pour certains parents l'école n'est pas une « agence de voyage » et peuvent devenir onéreux si plusieurs enfants d'une même famille partent.
- Proposer à la rentrée un kit fourniture scolaire aux parents
- Des personnes peuvent donner bénévolement aux élèves des cours de soutien scolaire.
Il y a déjà une structure de soutien scolaire à l'espace pour tous.
- Reproposer les questionnaires pour les parents délégués qui le souhaitent
- Organiser des débats, des échanges avec des intervenants

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à environ 23h30.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le président et la secrétaire de séance.

Signature
Latapy Robert

Signature
Brunel Véronique